



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 03**  
**Séance du vendredi 24 janvier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 24 janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Mme Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	13
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	04
		Absents :	02

**Membres présents :** BONIFACI Jean-François, BONY Sarah, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PANTALACCI BANCE Antoinette, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

**Membres représentés :** LUCIANI Jean-Emmanuel (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à CHEYNET Patrick), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Jeanne PISTORES RAMAZOTTI)

**Membres absents :** BALDOVINI Antony, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange

**Date de la convocation :** 20 janvier 2025

**Date d'exécution :** 27 janvier 2025

**Date d'affichage :** 30 janvier 2025

**OBJET : RENOUVELLEMENT DE L'OFFRE EDF – AGIR PLUS**

Le président indique au conseil que la convention de partenariat conclue avec EDF en faveur de la Maîtrise de l'Energie est arrivée à son terme.

Pour mémoire, il rappelle qu'au cours des quatre dernières années la commune a pu bénéficier du dispositif AGIR PLUS pour la réalisation de différents projets :

Année	Opération	Prime EDF
2021	Traversée du Fort d'Aléria Rénovation de l'éclairage public par la pose de 11 luminaires LED	3 300 €
2022	Fourniture et mise en place de 257 luminaires LED intérieurs	5 140 €
2023	Rénovation totale de l'éclairage public de la commune	162 175 €

**Le renouvellement de cet accord est nécessaire pour permettre à la commune de continuer à bénéficier des offres AGIR PLUS dans le cadre de travaux liés aux économies d'énergie tels que :**

- L'isolation thermique des bâtiments de plus de 2 ans (locaux mairie, appartement communal...),
- La rénovation via la pose d'un chauffage performant dans un bâtiment de plus de 2 ans (Pompe à chaleur, biomasse),
- La maintenance de l'éclairage public — remplacement < 30 points lumineux
- Le relamping luminaires intérieur
- Offres au cas/cas

**Afin de renouveler ce partenariat, il propose au conseil municipal d'approuver la convention en faveur de l'Efficacité Energétique présentée à l'assemblée et d'autoriser le maire à la signer ;**

\* \* \*

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- Approuve la convention en faveur de l'Efficacité Energétique proposée par EDF,
- Autorise le maire à signer la convention dont il s'agit.

**Délibération n° 2025 – 03 : Renouvellement de l'offre EDF – AGIR PLUS**

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE Maire <b>Pouvoir à</b>	✗				
RAMAZOTTI JEANNE 1 <sup>ère</sup> adjointe <b>Pouvoir à</b>	✗				
LUCIANI DOMINIQUE 2 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	✗				
TADDEI LAURENCE 3 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	✗				
GIULY MARTIN 4 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	✗				
RICCIARDI-SAEZ CELIA 5 <sup>ème</sup> adjointe <b>Pouvoir à</b>	✗				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	✗				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à Patrick CHEYNET</b>	✗				 Patrick CHEYNET
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale <b>Pouvoir à J. RAMAZOTTI</b>	✗				 Jeanne RAMAZOTTI
BALDOVINI ANTONY Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
BONY SARAH Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	✗				
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	✗				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>					
LUIGGI LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à D. VENTURINI</b>	✗				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	✗			FB	
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal <b>Pouvoir à J.C. FRANCESCHI</b>	✗				 J.C. FRANCESCHI
MANENTI Grégory Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	✗				
BANCE ANTOINETTE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	✗			Bance	
MERMET Jacques Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	✗				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,  
Jean-Claude FRANCESCHI